

## COMMUNE DE CHAUDFONTAINE

## **URBANISME**

## **AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont Monsieur Brice TILKIN demeurant Rue Jules Cralle 230 bte31 à 4030 Grivegnée.

Le terrain concerné est situé Rue des Anglais, 38 à 4051 Vaux-sous-Chèvremont et cadastré division 4, section B n°659C.

Le projet est de type : Construction d'une maison unifamiliale, et présente les caractéristiques suivantes : Article R.IV.40-2. § 1er. 2° du CoDT - la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ;

Le dossier peut être consulté <u>SUR RENDEZ-VOUS</u> les lundis, mardis et mercredis matin ouvrables de 8h00 à 12h00 et les jeudis ouvrables de 13h00 à 20h00 à l'adresse suivante : Administration communale de Chaudfontaine - Service Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 - 4053 EMBOURG

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de l'agent communal, à l'accueil du service Urbanisme, téléphone : 04/361.54.80, mail : urbanisme@chaudfontaine.be, dont le bureau se trouve avenue du Centenaire, 14 à 4053 EMBOURG

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 05 septembre 2024 au 19 septembre 2024 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Chaudfontaine -Service Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 - 4053 EMBOURG ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@chaudfontaine.be